



République de Côte d'Ivoire

Union-Discipline-Travail

Ministère des Transports

**PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DU SECTEUR
DU TRANSPORT ET DE FACILITATION DU COMMERCE
SUR LE CORRIDOR ABIDJAN-OUAGADOUGOU**



CREDIT IDA N°58700-CI

**COMPOSANTE 2 :
MISE EN PLACE D'UN SYSTEME POUR LE RENOUVELLEMENT
DU PARC DE CAMIONS LOURDS**

**ETUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL DE
DEMATERIALIZATION DES PROCEDURES DU MECANISME DE
MISE A LA CASSE DES VEHICULES VETUSTES**

Termes de référence

SOMMAIRE

1. CONTEXTE – JUSTIFICATION	3
2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS.....	4
2.1. <i>Objectifs.....</i>	4
2.2. <i>Résultats attendus.....</i>	4
3. CONSISTANCE DES PRESTATIONS ET TACHES A REALISER	5
4. ORGANISATION DE LA MISSION	6
5. CALENDRIER D’EXECUTION.....	6
6. PROFIL DU CONSULTANT.....	7
6.1. <i>Qualifications du consultant</i>	7
6.2. <i>Personnel du consultant.....</i>	7
7. LIVRABLES ATTENDUS	8
8. BUDGET.....	Erreur ! Signet non défini.

1. CONTEXTE – JUSTIFICATION

Le projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSET) a été conçu entre le Gouvernement ivoirien et la Banque mondiale avec pour objectif d'améliorer l'efficacité et la sécurité des services de transports sur la section ivoirienne du corridor routier Abidjan - Ouagadougou autour des 4 composantes suivantes :

Composante 1 : développement institutionnel et renforcement des capacités des acteurs publics et des opérateurs de l'industrie du transport de marchandises ;

Composante 2 : mise en place d'un système de renouvellement du parc de véhicules lourds de transport de marchandises dont le Fonds de Développement du Transport Routier (FDTR) assure la gestion pour le compte du Ministère des Transports ;

Composante 3 : soutien à la modernisation et la facilitation du commerce ;

Composante 4 : amélioration de la sécurité routière.

Le montant global du projet est de 45 millions USD dont 30 millions USD de la Banque mondiale et 15 millions USD de contrepartie de l'Etat.

La composante 2 du PAMOSET consiste en la mise en place d'un mécanisme pérenne de renouvellement d'une partie du parc automobile ivoirien qui intègre la construction, dans le respect des normes internationales, d'un **centre de traitement et de valorisation de véhicules hors d'usage** indifféremment appelé « **unité de casse automobile** », « **casse automobile** » ou « **casse** ». Ce mécanisme institue une prime à la casse pour le programme des 300 camions lourds prévu dans le PAMOSET et le Projet futur de Mobilité Urbaine d'Abidjan (PMUA).

La casse automobile qui sera aménagée au PK 44 de l'Autoroute du Nord sera réalisée par l'Etat, via le PAMOSET en vue d'être exploitée par un opérateur privé sélectionné par appel d'offres dans le cadre d'un contrat de partenariat public privé de type affermage.

Cette casse devra notamment intégrer les bureaux et installations techniques de tous les partenaires objet sous la forme d'un Guichet Unique pour faciliter la mise en œuvre du manuel de procédures du mécanisme de mise à la casse conçu à cet effet.

Le programme de renouvellement du parc de 300 camions conduit par le PAMOSET va bénéficier aux transporteurs routiers de marchandises en règle vis-à-vis de la réglementation en vigueur, sélectionnés selon les critères définis dans le manuel de procédures validé par toutes les parties prenantes. Les transporteurs éligibles devront présenter un dossier de demande de crédit satisfaisant aux conditions négociées auprès des banques commerciales par la société financière internationale (SFI), partenaire du projet.

Dans ce cadre, il a été élaboré un manuel des procédures qui définit :

- les critères d'éligibilité des entreprises de transport y compris leurs principaux employés que sont les gérants et les conducteurs routiers.
- les critères d'éligibilité des véhicules vétustes à la casse ;
- les critères d'éligibilité des nouveaux véhicules à financer ;
- le processus de renouvellement des véhicules vétustes ;
- le suivi des entreprises financés par le Projet.

Ainsi, les présents termes de référence (TdR) sont établis en vue de faire concevoir par un Cabinet une solution logicielle pour dématérialiser les procédures décrites dans le manuel suscité.

2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

2.1. Objectifs

L'objectif principal est de **dématérialiser les procédures du mécanisme de renouvellement des véhicules vétustes par la mise en place un système d'information qui permet aux acteurs d'exécuter les opérations y afférentes via une plateforme logicielle.**

Les objectifs spécifiques sont :

- évaluer de manière exhaustive les besoins en matière d'informations et de documentation en rapport avec le manuel de procédures et des informations complémentaires fournies par les différentes parties prenantes au Projet ;
- élaborer l'ensemble de toutes les pièces écrites du dossier d'appel d'offres pour l'acquisition :
 - d'un logiciel de dématérialisation des procédures du mécanisme de renouvellement des véhicules vétustes ;
 - de matériel NTIC pour améliorer le système d'information du FDTR.

2.2. Résultats attendus

Au terme de cette mission, les résultats suivants sont attendus :

- Les fonctionnalités du module gestion du mécanisme sont définies ;
- Les fonctionnalités du module gestion documentaire sont définies ;
- Les fonctionnalités du module gestion des archives sont définies ;
- Les fonctionnalités du module gestion des performances, reporting/statistiques sont définies ;
- Les conditionnalités des fonctionnalités du portail web intranet sont définies ;
- Les caractéristiques techniques du matériel pour moderniser le système NTIC du FDTR sont définis ;

- L'ensemble de toutes les pièces écrites du dossier d'appel d'offres sont élaborées.

La solution souhaitée doit intégrer les aspects suivants :

- **Qualité** : ergonomie et convivialité ;
- **Sécurité** : disponibilité, intégrité et confidentialité ;
- **Montée en charge** : prise en compte, appropriation et industrialisation ;
- Interopérabilité avec les applications métiers des parties prenantes au Projet ;
- **Performance et fiabilité** ;
- **Ouverture** : Intégration et extension.

3. CONSISTANCE DES PRESTATIONS ET TACHES A REALISER

Le Consultant exécutera les tâches suivantes :

- effectuer l'étude de mise en œuvre de la dématérialisation du mécanisme ;
- proposer un schéma global d'organisation des documents physiques ;
- élaborer le DAO pour l'acquisition du logiciel de dématérialisation et du matériel NTIC du FDTR.

A ce titre, le Consultant proposera une méthodologie appropriée à même d'aboutir à des résultats de qualité.

La mission se réalisera de façon séquentielle en deux (02) étapes :

Etape 1 : Etude de mise en œuvre de la dématérialisation du mécanisme

Etape 1.1 : Analyse diagnostique

A cette étape, le Consultant doit, à partir du manuel des procédures et des informations recueillies auprès des parties prenantes :

- faire l'inventaire exhaustif des documents, des validations et des informations à saisir dans les différentes structures qui sont parties prenantes au mécanisme ;
- faire ressortir les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de l'utilisation de ce système surtout au niveau du FDTR et au niveau des demandeurs des crédits ;
- faire ressortir les forces et faiblesses du système d'information du FDTR ;
- proposer un schéma global de la dématérialisation ;
- produire les outils de gestion et définir les moyens matériels et humains indispensables pour la mise en œuvre et l'opérationnalisation du système.

Etape 1.2 : Proposition d'un schéma global d'organisation des documents physiques

A cette étape, le Consultant doit :

- définir un schéma global de la gestion électronique des documents à mettre en place et mettre l'accent sur le volet archivage et statistiques ;
- définir un schéma du système global de gestion des documents, des validations et des informations à saisir en mettant l'accent sur le volet archivage ;
- donner les spécifications techniques et fonctionnelles de la solution à implémenter conformément à l'analyse diagnostique et au schéma global de de gestion ;
- produire un cahier des charges faisant l'inventaire des fonctionnalités et permettant de mettre en exergue les contraintes techniques et fonctionnelles à prendre en compte dans le schéma de gestion des documents ainsi que le point des besoins et des moyens matériels nécessaires à la mise en œuvre du logiciel afin de **permettre au Guichet Unique de lever ultérieurement ces contraintes pour une utilisation efficiente du logiciel. Un accent particulier devant être porté sur l'accessibilité et l'utilisation du logiciel par les transporteurs.** Ce logiciel devra être un **logiciel de type open source sans système de licence payant ou avec licence définitive indépendamment des versions** ;
- définir les moyens humains nécessaires à la mise en œuvre du logiciel ;
- définir un plan opérationnel du schéma global retenu ;
- proposer un plan d'action assorti d'un budget prévisionnel.

Etape 2 : Elaboration de DAO

Le Consultant élaborera le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sur la base du cahier des charges qui aura été établi.

4. ORGANISATION DE LA MISSION

L'Autorité contractante à travers la Coordination du PAMOSSET assistera le Consultant pour la collecte de l'information et l'organisation des rencontres auprès des parties prenantes.

Elle s'engage également à valider dans les délais prescrits les livrables produits par le consultant. Toutes autres ressources documentaires disponibles et nécessaires pour la réussite du projet seront mises à la disposition du Consultant.

5. CALENDRIER D'EXECUTION

La durée de la mission est de **deux (02) mois**, non compris la durée de validation.

A ce titre, le Consultant proposera un chronogramme qui permettra de réaliser la mission dans les délais prescrits.

6. PROFIL DU CONSULTANT

6.1. Qualifications du consultant

Le Consultant devra être un bureau d'étude informatique, présentant les compétences minimales suivantes :

- avoir réalisé au moins cinq (05) missions similaires de dématérialisation de procédures ;
- démontrer sa capacité à travailler dans le contexte de l'Afrique subsaharienne avec la réalisation d'au moins une (01) mission similaire.

6.2. Personnel du consultant

L'équipe proposée par le Consultant devra comporter des compétences en informatique et conception de base de données.

La liste et les compétences respectives du personnel requis sont fournies sans le tableau suivant :

N°	Expert	Niveau d'études	Compétences
1	Chef de mission, Expert en système d'information	BAC +5 en Informatique ou diplôme équivalent	<ul style="list-style-type: none">• Avoir 10 années d'expérience• Avoir réalisé 5 missions similaires• Etre un Expert en système d'information, ingénierie documentaire et gestion des connaissances et être un expert en dématérialisation, en indexation de contenu, en versioning documentaire ou de l'archivage électronique.• Avoir une expérience dans les domaines de Gestion Electronique des Documents (GED) ou Système d'Archivage Electronique (SAE) et maîtriser les normes d'archivage et de gestion documentaire est un atout ;• Maîtriser le modèle relationnel de bases de données et le langage requêtes ;• Maîtriser l'architecture multi-tiers des logiciels ;• Avoir une bonne maîtrise de la langue française

N°	Expert	Niveau d'études	Compétences
2	Expert en Conception et Gestion de Base de données	BAC+4 en informatique ou diplôme équivalent	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 10 années d'expérience • Avoir réalisé 5 missions similaires • Etre un Expert en système d'information, • Avoir une maîtrise de la conception et de l'administration de base de données • Avoir déjà participé à une mission dans un pays francophone • Avoir une parfaite maîtrise de la langue française

Le crédit-temps global des experts-clé est estimé à **65 hommes X jours**.

7. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus sont :

Livable	Contenu	Délai de livraison
Livable 1 : Rapport de démarrage	Note méthodologique Calendrier de réalisation de l'étude	Une semaine après l'ordre de service (OS)
Livable 2 : Rapport Diagnostic	Inventaire des documents Forces, faiblesses, opportunités et menaces du système d'organisation des documents identifiés Forces, faiblesses, opportunités et menaces du système d'information du FDTR ; Rapport d'étape faisant ressortir clairement les difficultés et les attentes des utilisateurs ainsi qu'une proposition d'amélioration du système NTIC du FDTR ;	Quatre semaines après l'OS
Livable 3 : Proposition d'un schéma global d'organisation des documents physiques	Proposition de schéma global d'organisation et de gestion des document physiques et électroniques ; Outils de gestion, les moyens humains et matériels nécessaires pour la mise en œuvre du système ; Production d'un cahier des charges conformément au schéma global d'organisation et de gestion des documents techniques et électroniques Production d'un projet tests ; Plan d'actions assorti d'un budget prévisionnel couvrant toute la durée du Projet	Sept semaines après l'OS

Livrable	Contenu	Délai de livraison
Livrable 4 : Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	DAO pour l'acquisition de la solution logicielle et du matériel NTIC	Huit semaines après l'OS